

Bibliothèque et documentation

Directrice : Clothilde ZUR NEDDEN

Courriel : bib@bib.mines-paristech.fr

Personnels : 24

Les catalogues : <http://bib.mines-paristech.fr>

400 000 documents au total dont la moitié est signalée dans les catalogues des 4 bibliothèques (Paris, Fontainebleau, Évry, Sophia Antipolis).

Documentation et bibliothèques : oser des choix pour offrir le meilleur et valoriser l'excellence

La réfiguration d'un véritable pôle de compétences en information et documentation s'est appuyée principalement sur quatre leviers au cours de l'année 2009 : les évolutions informatiques, une meilleure connaissance de l'utilisateur, la valorisation de la production intellectuelle de l'École et la poursuite de la numérisation d'un patrimoine auquel l'École est très attachée.

La modernisation informatique passe par la bibliothèque 2.0

La maquette du futur portail documentaire est prête et verra sa concrétisation en 2010. Pour l'heure une véritable bibliothèque numérique est déjà accessible sur place et à distance. Des contenus diversifiés et enrichis permettent à nos utilisateurs d'obtenir une information de niveau international, fiable et actualisée. En augmentant considérablement l'offre de ressources électroniques, les quatre bibliothèques du réseau donnent les moyens :

- d'analyser les citations des articles des chercheurs ;
- de constituer et d'accéder à des bibliographies exhaustives dans la plupart des domaines ;
- de participer à la mise en valeur des contenus produits par l'École.

En outre, la fusion des catalogues de l'École et la préparation de l'entrée dans le catalogue collectif de l'enseignement supérieur (Sudoc) assurent une grande visibilité des fonds.

Aller à la rencontre de l'utilisateur : une grande préoccupation

L'enquête sur les ressources électroniques est un premier pas vers nos usagers. Elle a mis en lumière les besoins en matière d'accès et de formation aux outils documentaires. Avec une offre d'accompagnement concernant principalement les élèves de 1^{ère} année et les doctorants, les bibliothèques envisagent de compléter les sessions par

des formations plus diversifiées et proches des attentes des sites : publier, classer ses références, référencer sa thèse... autant d'enjeux qui font des bibliothèques des atouts pour la réussite.

Valoriser les articles de nos chercheurs au-delà de toute frontière

Le portail des publications est accessible sur : <http://hal-ensmp.archives-ouvertes.fr/>

Il présente les collections référencées par tous les centres de l'École. Plus de 700 documents en texte intégral sont déjà référencés et ces collections seront enrichies au cours de l'année 2010. Ce projet très récent, mené en partenariat avec l'ensemble des Écoles de ParisTech, illustre la volonté affichée d'avancer de concert.

Les thèses numériques, toujours autant recherchées par le biais de Pastel, bénéficieront de plusieurs autres vitrines. Le circuit de dépôt et de signalement des thèses sera renforcé dans les années qui viennent. La pérennité des données également.

Le patrimoine est un trésor qui se recherche, s'affiche et s'exporte

Notre « pôle associé » de la Bibliothèque nationale de France opère sa mutation : une première sélection de documents à numériser est en cours, dans la continuité des travaux réalisés à l'image de ceux des Annales des Mines.

Deux années de choix et de chiffres

- la fréquentation dans les bibliothèques de Paris et Fontainebleau = + 50% ;
- les prêts de documents dans les bibliothèques de Paris et Fontainebleau = + 40% ;
- le prêt inter bibliothèques sur l'ensemble de notre réseau documentaire (4 bibliothèques) = + 40% en moyenne ;
- les abonnements électroniques sur l'ensemble du réseau ont été multipliés par 5 avec une forte influence sur l'usage de ces ressources : augmentation importante des téléchargements et des sessions de recherches ainsi qu'une baisse significative de nos emprunts à l'extérieur en raison d'une offre désormais très étoffée et élargie à d'autres disciplines ;
- une augmentation significative des formations encadrées à la recherche documentaire sur les outils électroniques ;
- les acquisitions de monographies sur l'ensemble du réseau = + 70% ;
- la dépense documentaire globale est stabilisée et dépasse les 300 €/utilisateur/an. Ce montant est comparable aux dépenses d'établissements universitaires qui soutiennent leur politique documentaire.